

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

EXCUSES

Beaucoup d'entre nous ont encore en mémoire l'affaire «Pro Juventute», qui a éclaté ces derniers mois. Rappelons brièvement les faits: afin qu'ils puissent suivre une scolarité normale, des enfants de tsiganes étaient quasiment arrachés à leur foyer et «sédentarisés» généralement sans le consentement de leurs parents.

Quelque vingt ans plus tard, le Conseil fédéral, par la voix de son président, M. Egli, a officiellement présenté ses excuses aux «victimes».

Ce qui nous apparaît aujourd'hui comme une pratique révoltante et profondément arbitraire ne choquait pas alors les esprits. On croyait agir pour le bien des enfants.

Un tel épisode nous amène inévitablement à nous interroger sur le bien fondé de toute action humanitaire. Dans ce domaine, ce n'est souvent que vingt ans plus tard que l'on mesure les effets pervers d'une opération ou d'un programme. Et, lorsqu'un petit nombre d'hommes statue sur le destin de milliers d'autres, le résultat est souvent tragique.

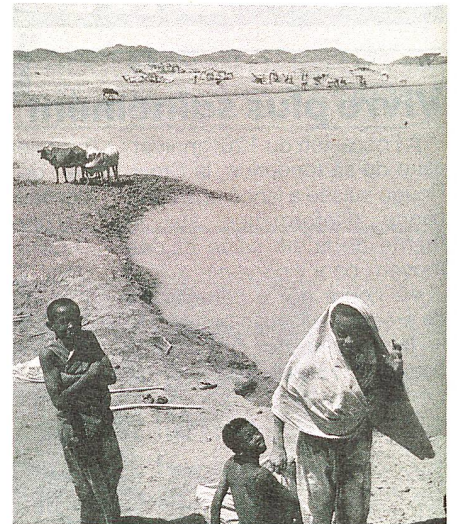
Aujourd'hui, on tire les leçons des erreurs du passé: il n'existe pas un programme de développement qui ne recherche la collaboration active des populations bénéficiaires plutôt que leur docilité.

Il n'y a pas à dire, le principe d'humanité, qui sous-tend l'action de la Croix-Rouge, est plus que jamais d'actualité. A condition de toujours en conserver l'esprit: prévenir et alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes, protéger la vie et la santé, et, surtout, faire respecter la personne humaine.

Bertrand Baumann

SOMMAIRE

- 3** En bref
- 4** Éditorial – Sommaire
- 5** Témoignage
- 6** Genève: l'Accueil des enfants
- 8** Enfants martyrs, enfants du silence
- 10** Deuxième génération
Les enfants d'immigrés s'interrogent sur leur identité
- 12** Hans Haug: l'homme des relations internationales
- 14** Au rendez-vous de l'amitié
Camp d'amitié de la Croix-Rouge jeunesse
- 16** Ligue: dessins d'enfants



- 18** Ligue: le drame des Béjas
- 22** CICR: les enfants «non accompagnés»
- 24** Ghana: le Mother's club
- 26** Il était une fois Coca-Cola
- 28** Lu pour vous, vie des sections, anecdote
- 30** Santé